

Conseil municipal du 1er décembre 2016

Présents : Jack Chevau, Guy Prieur, Solange Pichon, Christophe Perreau, Nicolle Courtin, Marie-Claude Gasganas, Claudine Choux, Sébastien Nicolle, Chantal Kadlub, Alain Romojaro,

Absent : V Pascault

Secrétaire de séance : C Kadlub

Procès verbal de la séance du 29 septembre 2016 : adopté

Circulation dans la commune (en particulier à Fougilet.)

Le maire expose les différentes possibilités pour réduire la vitesse dans la commune :

- 1 ; pose de panneaux rappelant les limitations de vitesse à 50 km/h (soit, par exemple, 15 panneaux pour le seul hameau de Fougilet),
Demander que la rue de la Vallée du Puits soit en sens unique.

2 Ou envisager la mise en priorité à droite dans les hameaux (avec éventuellement limitation à 30 km/ h).

. Le maire est chargé de se renseigner auprès des services compétents. La décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

Le conseil municipal est conscient que -quelle que soit la solution retenue- l'attitude des conducteurs sera au final déterminante.

Stationnement gênant : un courrier sera adressé à toutes les personnes de la commune dont les véhicules stationnent d'une manière gênante (en particulier auprès des carrefours) en leur demandant de respecter les prescriptions du code de la route.

Implantation des haies

Certaines haies débordent sur le domaine public et gêne la visibilité. (implantation à 0,50 m en deça de la limite de propriété avec maximum de hauteur de 2 m). Les propriétaires concernés vont être contactés.

Achat peinture pour la signalisation des passages pour piétons, plateau éducation physique dans la cour de l'école, plots des chemins de randonnée, arrêts de bus scolaire.

Le conseil accepte le devis Big mat pour 1 425 euros HT (la peinture stockée peut être gardée 4 ans.) Accepté

Travaux du logement de la poste et salle des fêtes:

- ___ le maire fait le point sur le dossier en cours concernant l'ancien logement de la poste (dossier traité avec l'Agence territoriale départementale)

Pour la salle des fêtes, obligation de faire un appel d'offres pour obtenir le concours d'un architecte.

Transport des élèves

- __ au lycée de Toucy : participation pour 6 élèves qui fréquentent le lycée
- __ Au CIFA : 100 euros pour un élève

Téléthon : vote d'une subvention de 200 euros.

SPANC : le conseil décide de transférer la compétence à l' Intersyndicat des eaux de Toucy .

Recensement : le conseil autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires pour le recensement.

Délégués à la communauté Puisaye Forterre à compter du 1° janvier 2017

J. Cheveau : délégué titulaire G Prieur : délégué suppléant

Décoration dans la commune : le conseil donne son accord pour que des personnes bénévoles participent à la décoration de la commune pour les fêtes de fin d'année et les en remercie vivement. Pour l'année 2017, une réunion sera organisée pour préparer les décorations de Noël.

Location du logement de la mairie : il va être loué à Mme Françoise Bamba à compter du 1° novembre 2016. Le maire est chargé de finaliser le contrat de location avec l'intéressée.

- Divers : rive toit du gîte à refaire
- Croix dans les villages
- Puits route de Thury : relancer l'entreprise
- Cabane sur l'ancienne voie ferrée (entre Fougilet et voie romaine)

A noter : Vœux de la municipalité : samedi 7 janvier 2017 à 17 heures